

**Comité Technique****08 novembre 2018****Point III-3****Organisation des services centraux de la DASCO : création de l'École des métiers de la DASCO et modification de l'organisation de la sous-direction de la politique éducative**

La création de l'École des métiers de la DASCO et modification de l'organisation de la sous-direction de la politique éducative conduisent à modifier l'arrêté de structure de la DASCO.

**1/ La transformation du bureau de la formation et de l'insertion par l'École des métiers de la DASCO****1.1 Le projet de l'École des métiers de la DASCO : rappel / contexte**

L'École des métiers de la DASCO a été conçue pour accompagner les agents dans toute la diversité de leurs métiers et dans ce qui les rassemble : la réussite et le bien être des jeunes Parisiennes et jeunes Parisiens.

Accompagnée dans le cadre d'un marché public, la DASCO a fait le choix d'engager une démarche participative et de consulter les agents pour définir le projet de l'École des métiers de la DASCO.

En outre, différents ateliers, qui ont se sont déroulés entre avril et juin 2018, associant des apprenants, des formateurs, les membres du comité de direction, les services déconcentrés et centraux, la DRH et les représentants des organisations syndicales, ont permis d'aboutir à la définition des ambitions et des missions de l'École des métiers de la DASCO.

Sous l'égide du comité de direction, et en lien avec les sous-directions métier, la coordination de ces travaux a été assurée par le bureau de la formation et de l'insertion.

La définition du projet de l'École des métiers de la DASCO a été menée concomitamment à la réflexion autour des missions des centres de ressources centraux et de la formation des professeurs de la Ville de Paris (PVP) pilotée par la SDPE.

Sur la base des résultats de ces différentes démarches, la direction a confirmé le principe du pilotage de l'ensemble des actions de formations DASCO par l'École des métiers et a acté le renfort de ses moyens sur des missions d'ingénierie de formation et d'encadrement.

**1.2 Le projet de l'école des métiers de la DASCO : ses ambitions, ses missions et son activité****Les ambitions de l'École des métiers de la DASCO**

L'ambition de l'école des métiers de la DASCO : « *Compétence, engagement et bienveillance : former et accompagner des professionnels au service de l'éducation et du bien - être des jeunes Parisiens, aux côtés des parents et des enseignants* », a été co-construite progressivement, discutée et complétée lors des différents ateliers réunissant des représentants des parties prenantes du projet, et notamment avec les organisations syndicales, le 20 juin 2018.

L'École des métiers de la DASCO ambitionne plus spécifiquement :

- d'être un lieu ressource d'apprentissage, d'échanges et d'inspiration au service de l'excellence des pratiques métiers de tous les professionnels de la direction des affaires scolaires de la Ville de Paris qui travaillent avec les jeunes Parisiens ; à créer les conditions d'un dialogue inter-métiers pour favoriser une culture professionnelle commune autour des missions qui incombent à la DASCO et valoriser la contribution de chacun des métiers de la DASCO ; à impulser et développer l'innovation dans les pratiques pédagogiques et s'ouvrir aux différentes communautés éducatives : parents, partenaires institutionnels, en premier lieu l'Éducation Nationale, et associatifs ; à contribuer, à travers ses offres, à la lisibilité de la politique éducative de la Ville de Paris et à son amélioration continue.

#### Les missions de l'École des métiers de la DASCO

Les six missions identifiées au cours des ateliers de travail constituent les principes sur lesquels l'École des métiers souhaite s'engager auprès des agents et ses partenaires. Ainsi, les nouvelles actions de formations ou les nouvelles activités ont les objectifs suivants :

- garantir une professionnalisation des agents au service de l'éducation des jeunes Parisiens ;
- garantir les connaissances socles pour tous à l'arrivée à la DASCO, dont les vacataires ;
- faire valoir en interne et en externe la qualité des formations proposées ;
- proposer des modalités de formations innovantes ;
- mettre à disposition un espace d'échanges entre acteurs éducatifs sur les métiers de la DASCO ;
- contribuer à promouvoir les métiers : attirer de futurs agents et favoriser les mobilités

#### Nouveaux champs d'activité à renforcer ou développer

La poursuite des travaux autour des missions de l'École des métiers a permis d'identifier quatre grands champs d'action à initier ou renforcer :

- en lien avec la démarche qualité, l'ingénierie pédagogique, pour garantir une amélioration continue et un enrichissement de l'offre sous forme de cycle, avoir une veille des pratiques métiers et des modalités pédagogiques innovantes, collaborer avec des établissements publics ;
- l'accompagnement des agents dans l'évolution de leur carrière ou choix de formation : conseil sur le contenu de formation, notamment du suivi des demandes de Compte personnel de formation, les dispositifs d'évolution professionnels ;
- la mise en place de réseaux (CASPE, encadrants, formateurs, partenaires), d'outils de circulation de l'information, notamment numériques, d'animation de temps d'échanges, à l'instar des « Rendez-Vous de la DASCO » ;
- la structuration du pilotage interne à l'École (gestion d'équipe et définition des politiques de formation et évolution professionnelle) et de la gouvernance (comité technique ou d'expert, comité de pilotage) et de dialogue avec les organisations sociales.

### **1.3 Développement de l'École des métiers de la DASCO**

Le développement de l'École des métiers de la DASCO prévu sur les deux prochaines années nécessite dès à présents de moyens supplémentaires.

#### Un renfort en encadrement et en ingénierie de l'équipe dédiée à l'École

Outre l'accompagnement par un prestataire et le recrutement d'un chef de projet en charge de la coordination des nouvelles actions liées au développement de l'École, la direction a souhaité que l'équipe de l'École soit renforcée, avec une augmentation d'un tiers des effectifs.

Le recentrage de la cellule des centres de ressources (BAPPE- SDPE) sur des missions d'accompagnement de projet et l'inclusion de la formation des professeurs de la Ville de Paris à l'École des métiers de la DASCO, outre d'être une opportunité pour renforcer les moyens dédiés à l'École des métiers, offre également des perspectives d'évolution professionnelle pour les chargés de missions PVP et les agents issus des centres de ressources.

Les renforts devant prochainement intervenir permettront de faire face à des pans d'activité susceptibles d'être exposés à des tensions chroniques de gestion et d'organisation au détriment des dimensions ingénierie appelées à se développer, tout particulièrement avec le déploiement d'une démarche qualité, et pour développer l'accompagnement des mobilités.

Ainsi, quatre nouveaux secrétaires administratifs viendront occuper des missions de conception de formation et d'accompagnement des parcours des agents, et trois agents de catégorie C seront positionnés sur des postes de gestionnaire de formation et d'évaluation.

Cinq chargés de mission de la cellule PVP rejoindront l'école des métiers de la DASCO sur des missions d'encadrement d'équipe et de secteur ou de pilotage de politiques décidées par la direction en matière de recrutement, de seconde carrière; portant ainsi à six le nombre de chargés de missions PVP ayant rejoint l'école des métiers de la DASCO, une chargée de mission est actuellement chargée du pilotage de la démarche qualité.

#### Un accompagnement au changement tout au long du développement de l'École des métiers de la DASCO

Pour accompagner les évolutions organisationnelles impactant les agents du BFI et du BAPPE (cellules centres de ressources et cellule PVP), des temps collectifs adaptés à la réalité de chacun des services ont été mis en place. Ces temps ont permis d'informer, de partager et d'échanger autour du projet de l'École des métiers de la DASCO. Les agents du BFI et les chargés de missions PVP ont tous été rencontrés en entretien individuel ; les agents de la cellule des centres de ressources, outre l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier par la SDPE, pourront être reçus avant de candidater sur un poste au sein de l'École des métiers de la DASCO.

Dans un second temps, l'accompagnement comprendra une aide en montée en compétences sur les nouvelles missions. Des temps propices à la cohésion d'équipe seront déployés pour favoriser l'intégration de tous au sein de la nouvelle organisation et permettre l'appropriation des modalités de développement de l'École des métiers.

#### Un développement de l'École des métiers nécessitant des locaux plus adaptés

Localisée au 22, rue Gabriel Lamé, l'École des métiers de la DASCO dispose aujourd'hui de quatre salles de formation. La direction engage une réflexion pour identifier des locaux correspondant au développement visé pour l'École des métiers. Par ailleurs, pour soutenir l'innovation chaque salle sera dotée dès à présent d'outils numériques.

Il est à signaler que l'équipe de l'École, à l'exception de l'agent en charge de l'accueil, agent en reconversion de la DFPE, sera basée sur le site de la DASCO situé au 3, rue de l'Arsenal.

#### 1.4 Vers une organisation cible en trois pôles.

L'organisation cible de l'École des métiers de la DASCOS s'appuie sur trois pôles :

- un « pôle évolution professionnelle et seconde carrière » qui est chargé de la réorganisation des dispositifs en faveur du développement de parcours professionnel et le renforcement des moyens dédiés à l'accompagnement des projets individuels devra permettre de soutenir la consolidation des projets professionnels, tant des agents permanents que des vacataires ou apprentis, et d'impulser un plan d'action autour de la seconde carrière et du recrutement (concours PVP, mobilité etc.) ;
- un « pôle des formations métiers et environnement de travail » qui s'organise en deux secteurs distincts de manière à soutenir de façon plus efficiente le parcours de formation des agents dès leur prise de poste et l'accompagnement des orientations de la DASCOS et de la Ville. Le secteur des formations métiers regroupe les formations spécifiques à chaque métier et le secteur environnement de travail comprend les formations liées à l'organisation de l'environnement professionnel et dédiées aux formations élaborées en partenariat (formations communes entre institutions et directions, et soutien aux dispositifs tels que tous mobilisés, plan RPS) ;
- un « pôle transversal et École ouverte », ce pôle ressources a vocation à soutenir le développement des missions de l'École, piloter les moyens (budget, marchés, vacations, locaux...), la démarche qualité et garantir l'ouverture de l'École à tous.

## 2/ La modification de l'organisation de la sous-direction de la politique éducative de la DASCO

Le projet de modification de l'organisation de la sous-direction de la politique éducative s'inscrit dans la continuité d'une réflexion engagée par le Bureau des Actions et des projets pédagogiques et éducatifs (BAPPE) en matière de modernisation des missions des centres ressources centraux et de la formation des professeurs de la Ville de Paris.

### 2.1 Éléments de contexte

La sous-direction de la politique éducative conçoit, met en place, évalue les activités éducatives des 1er et 2nd degré en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Elle pilote en lien avec les partenaires institutionnels, les associations ou prestataires extérieurs les missions de la DASCO dans le domaine éducatif.

Elle est composée de quatre bureaux :

- le bureau des diagnostics et des moyens éducatifs ;
- le bureau de la réglementation, de l'évaluation et de l'assistance ;
- le bureau des séjours et de l'accompagnement des élèves ;
- le bureau des actions et des projets pédagogiques et éducatifs.

Le bureau des actions et des projets pédagogiques et éducatifs a pour mission de :

- coordonner et accompagner des projets pédagogiques et éducatifs sur le territoire parisien ;
- participer à la mise en œuvre de la politique éducative ;
- d'animer le réseau des professionnels de l'action éducative ;
- doter les équipes de terrain d'outils et de ressources pédagogiques sur les thématiques du PEDT ;
- piloter les 9 centres de ressources centraux ;
- accompagner des projets éducatifs locaux développés par les équipes éducatives et de contribuer au développement de projets innovants et « passerelles » ;
- piloter la formation complémentaire et continue des Professeurs de la Ville de Paris (PVP).

Ainsi, le Bureau des actions et des projets pédagogiques et éducatifs (BAPPE) gère simultanément des missions déconcentrées dans le domaine éducatif, organise les relations avec les collèges et les partenaires externes en matière d'action éducative et pilote la formation et les concours des PVP au plan pédagogique.

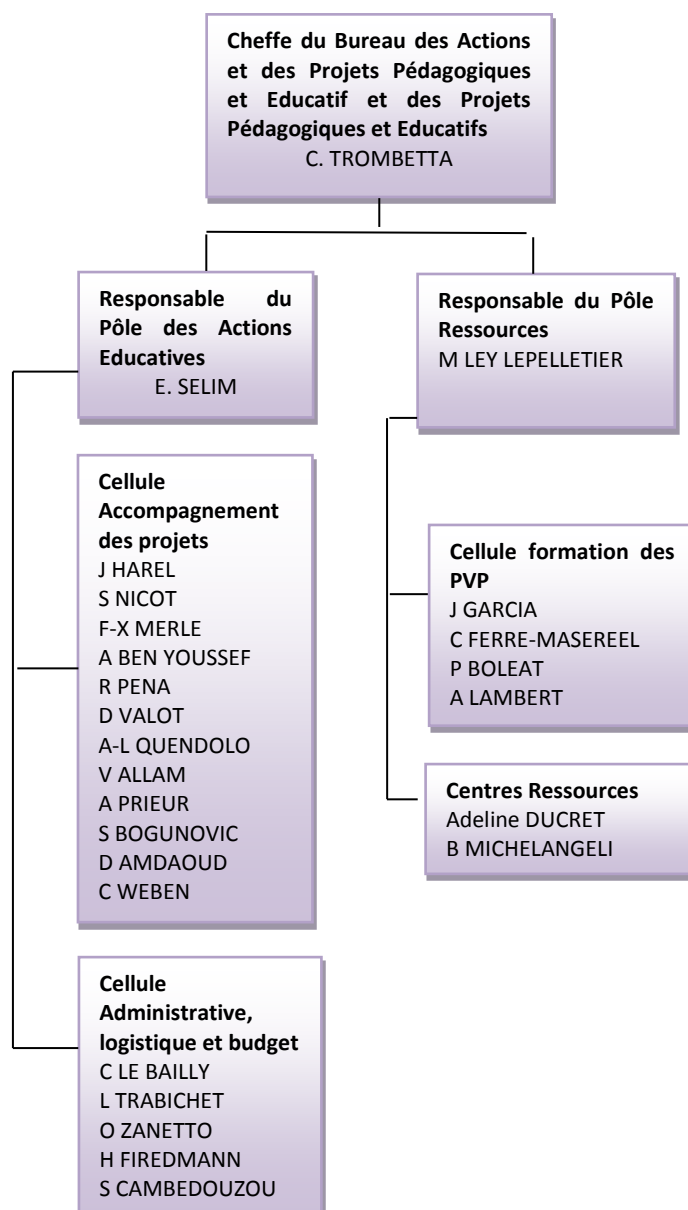
Pour illustrer, le BAPPE a notamment en charge :

- le dispositif de prévention éducative « Action collégiens » implanté dans 39 collèges de la géographie prioritaire parisienne ;
- le Centre Patay pour l'accueil de collégiens exclus temporairement ;
- la participation au Groupement d'intérêt Public de Réussite Educative - équipes pluridisciplinaires de réussite éducative, et gère administrativement deux agents en fonction à l'accueil Pelleport ;
- 9 Centres Ressources Centraux ;
- la gestion des dotations éducatives attribuées aux 114 collèges publics parisiens ;
- l'appui auprès des équipes d'animation pour développer une offre éducative innovante conformément aux ambitions du Projet Educatif de Territoire de Paris ;
- l'organisation et la gestion de la formation et des concours des Professeurs de la Ville de Paris en lien avec l'Académie de Paris.

L'organisation aboutie en septembre 2017 résultait d'une concertation menée au cours de l'année 2016, avec l'ensemble des agents de la Sous-Direction pour répondre à une quadruple logique :

- de décloisonnement de l'action éducative entre le premier et le second degré,
- d'adaptation de la fonction d'expertise technique au regard des évolutions de l'offre éducative (mise en place des Temps d'Activité Periscolaire...) et des besoins des équipes de terrain,
- de renforcement les transversalités entre bureaux (dimension éducative, réglementaire, moyens humains et financiers),
- mutualisation de certaines de ses missions prise en charge par un seul agent initialement (suivi budgétaire, logistique, ressources humaines...).

### Organigramme BAPPE en central au 5/9/2017



## 2.2 Objectifs poursuivis

Dans le cadre de la création de l'école des métiers de la DASCO, une modification de l'organisation fonctionnelle du BAPPE est proposée pour mettre en cohérence l'activité de formation à l'échelle de la Direction d'une part et pour opérer une meilleure adéquation entre les missions des Centres Ressources Centraux et les besoins des équipes d'animation afin de répondre aux ambitions éducatives du Projet Educatif de Territoire de Paris.

L'objectif est donc de mettre en cohérence la formation et la préparation à concours des Professeurs de la Ville de Paris et des animateurs avec l'école des métiers pour développer une mission globalisée d'ingénierie de formation recentrée au sein d'une école unique.

Il vise également à centrer les missions des centres de ressources vers une démarche d'accompagnement des projets, qu'ils soient portés par les services centraux, les circonscriptions ou les animateurs d'action collégiens. En déclinaison du PEDT et du plan ambition éducative collèges, l'enjeu est d'étayer des démarches de projet en continuité des différents temps (interclasse, activités du soir, extrascolaire...) et au bénéfice des enfants et adolescents en adéquation avec les besoins liés à leur âge et à leur situation (jeunes à besoins éducatifs particuliers par exemple).

Le projet cible est structuré en trois principaux axes :

- Axe 1 : redéployer du BAPPE vers l'école des métiers de la DASCO, la mission de gestion de la formation et des concours des Professeurs de la Ville de Paris. 5 postes d'agents de catégorie A et un poste de catégorie B sont impactés ;
- Axe 2 : transférer du BAPPE vers l'école des métiers 6 postes des Centres Ressources Centraux. Ceux sont 4 postes de catégorie B et 2 postes de catégorie C qui sont concernés ;
- Axe 3 : faire évoluer les missions et l'organisation des centres ressources centraux.

Ainsi, 3 postes du Centre Ressources Enfance Handicapée (1 poste B et 2 postes C) seront rattachés à la sous-directrice de la politique éducative pour développer une mission transversale permettant d'apporter des méthodologies et ressources pour accueillir les enfants à besoins particuliers « mission éducation inclusive ».

Parallèlement, les 6 centres de ressources centraux, actuellement structurés par thématiques disciplinaires (goût, environnement, sciences, musique, citoyenneté et multimédia) fusionnent en un pôle enjeux éducatifs contemporains. Placé sous la responsabilité d'un responsable de pôle (1 poste B), il comprendra 9 agents (9 postes C).

Les 9 agents vacataires dont les missions d'animations d'ateliers ne seront plus développées pourront être affectés dans les centres de loisirs.

Une étude d'implantation de l'équipe sera conduite dans un second temps pour regrouper les agents en fonction au sein de ce pôle.

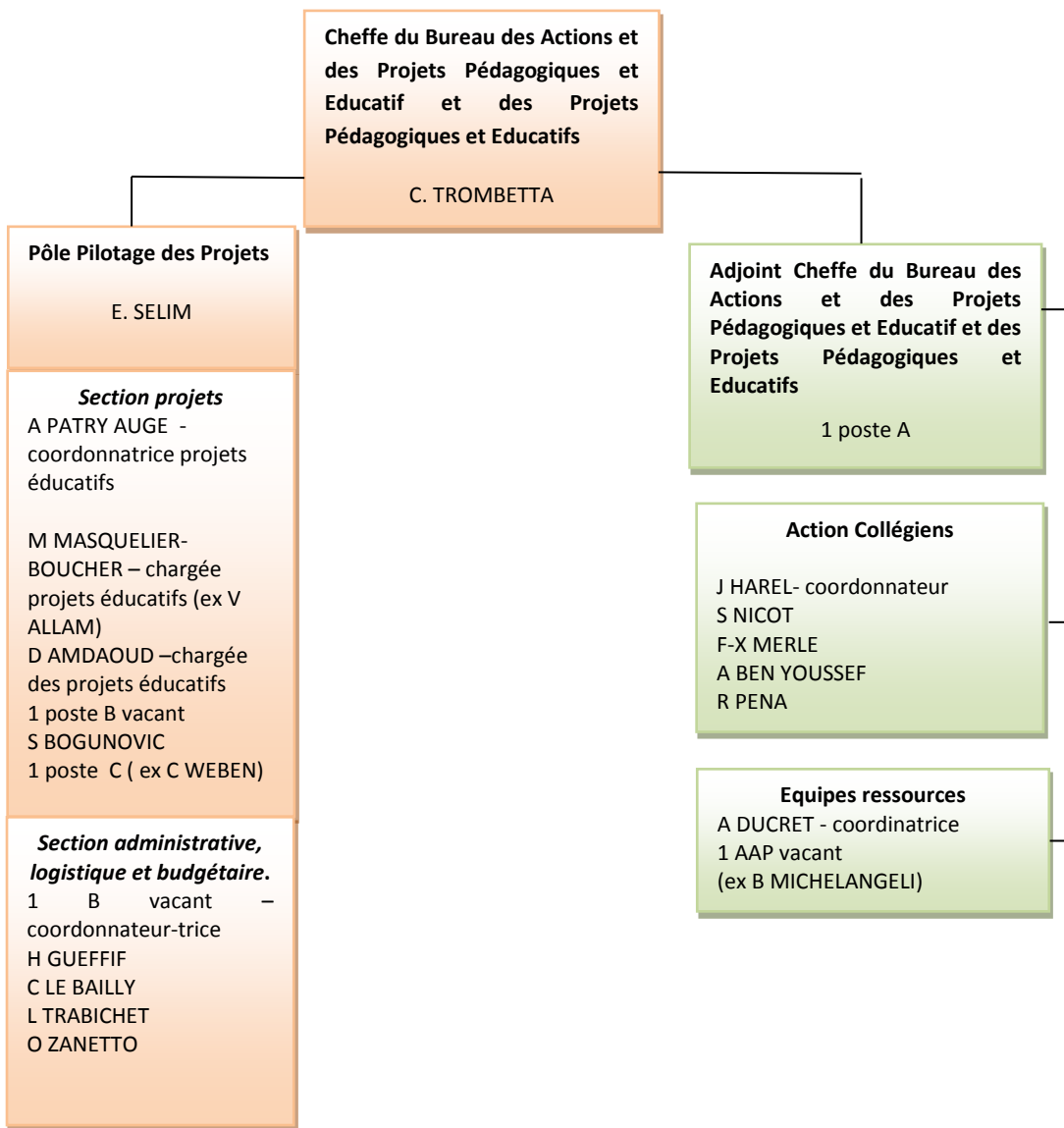
Le Centre Paris Lecture et la Cinémathèque Robert Lynen étant gérés par la DASCO dans un cadre partenarial respectivement avec l'Education nationale (convention) et la Direction des Affaires Culturelles (DAC), conservent leur organisation et rattachement à l'identique. Aussi, ils comprennent respectivement 16 agents dont 14 agents titulaires (2 postes B et 12 postes C) et 2 vacataires et pour la cinémathèque 15 agents dont 9 titulaires (2 postes B et 7 postes C) et 6 vacataires.

La finalité de la réforme des centres de ressources consiste à mieux mobiliser et piloter les moyens existants au profit de la mise en œuvre de la politique éducative de la Ville, dans un contexte qui a largement évolué depuis la création des centres de ressources, et en cohérence avec les objectifs du projet éducatif territorial.

Ces évolutions, conduisent à proposer une nouvelle structuration fonctionnelle du BAPPE tenant compte de la spécificité de ses missions exercées à la fois en services déconcentrés et en central. Par ailleurs, l'ensemble des missions confiées au BAPPE induit son renforcement pour couvrir les dimensions administratives, financières et logistiques insuffisamment étayées à ce stade.

Aussi, un poste d'adjoint au chef de bureau (1 poste A) aura spécifiquement en charge la gestion des missions et équipements déconcentrés pour un pilotage des missions plus opérationnel. En outre, un poste de coordinateur de la cellule administrative, financière et logistique (1 poste B) sera créé.

### Organigramme cible





### **2.3 Méthode**

Le scénario cible pour les centres de ressources centraux résulte d'un travail collectif de concertation des équipes des circonscriptions des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) et des centres de ressources centraux (CRC), projet cible validé par le Secrétariat Général en mai 2018.

S'agissant des chargés de mission Professeurs de la Ville de Paris, ce scénario résulte d'un travail collaboratif conduit par la SDPE avec l'équipe dans l'objectif de faire évoluer l'offre de formation des PVP (mutualisation de l'offre, évolution du rôle des tuteurs et assistants de formation).

Dans les deux cas, une présentation de l'école des métiers de la DASCO a été faite, avec l'implication des agents dans des groupes de travail conduits par le BFI avec l'appui du cabinet de Consultant. Enfin, les agents ont pu être reçus en entretiens individuel.

### **2.4 La mise en œuvre**

Un accompagnement spécifique des agents est proposé. Des entretiens individuels et des réunions d'échanges collectives ont permis d'identifier des souhaits de formation et d'outils professionnels, en complément des besoins exprimés lors des entretiens professionnels annuels. Le BGP DASCO est mobilisé pour aider aux recrutements à opérer.

La publication des fiches de postes des chargés d'ingénierie de formation, de responsable du « pôle enjeux éducatifs contemporains » et des agents qui s'y rattachent pourront être publiées à l'issue du CT.

## Pilotage de l'École des métiers de la DASCO

### Chef.fe de projet

Coordination des feuilles de route

### Adjoint.e

En charge du pôle évolution professionnelle et seconde carrière

### Adjoint.e

En charge du pôle transversal / Pilotage administratif et École ouverte

### Pôle

#### Évolution professionnelle – seconde carrière

##### Recrutement

- Concours PVP / Pré- recrutement des vacataires développement des nouvelles modalités de recrutement

##### Accompagnement des parcours

- PAC (ASEM, ATE, AAAS, AAP, exam pro)
- Diplômes et Brevet: BAFA/ BAFD/ CAP AEPE/ VAE/ BPJEPS
- Formation découverte métiers
- Soutien parcours formation recrutement
- Recrutement des apprentis, emplois aidés, accueils des stagiaires (courts, rémunérés, troisième)

##### Deuxième carrière

- Reconversion : Suivi et orientation des agents (inaptitude, préconisation), actualisation des données, interface CMC, CASPE, sous- dir ; définition du plan de reconversion
- Développement des dispositifs de mobilité
- Accompagnement individuelle, soutien aux projets CPF et à la mobilité

### Pôle des formations métiers et environnement de travail

#### Secteur des formations métiers

##### Suivi et gestion du plan de formation Ingénierie formation

- Action éducative
  - Accueil de l'enfant
  - Technique d'animation
- Enseignement
  - arts plastiques,
  - Éducation physique et sportive
  - musique
- Entretien et hygiène des locaux
- Fonctionnement des bâtiments
  - Spécialités ouvrières
  - Gardiens
- Restauration
- Encadrants

#### Secteur formations environnement de travail

##### Suivi et gestion du plan de formation Ingénierie formation

- Informatique (applications)
- Sécurité et secourisme
- Prévention des inaptitudes
- Suivi des formations impulsées par la direction et la Ville
  - Tous mobilisés
  - Formations communes - Ville Éducation Nationale
  - laïcité, diversité, Prévention des risques psycho- sociaux

##### Formations initiales (FI)

- Conception, programmation des FI
- FI des PVP : Recrutement des assistants de formations, tuteurs, suivi des FI, validation de l'année de stage PVP

### Pôle transversal et École ouverte

**Démarche qualité** (bilan, référentiels métiers, évaluation, consultation des agents)

**Suivi des moyens**  
(budget- enveloppe de vacations- marchés)

**Accueil École des métiers G. Lamé**

#### Secteur École ouverte

**Conception d'outils et d'espaces ressources et d'échanges**

- Organisation des événements
- Conception et animation du programme d'action (événements et outils favorisant les échanges)
- Facilitation des conférences
- Communication digitale
- Gestion de la plateforme et de la communauté digitale / Salles numériques

## Annexe 2- Rappel de la méthodologie de développement de l'École des métiers de la DASCO

La direction a fait le choix d'une démarche participative.

Elle s'engage à consulter les agents aux différentes phases du développement de l'École des métiers de la DASCO :

- Une consultation lancée au moment de l'ouverture de l'école de la DASCO pour recueillir les attentes de l'ensemble des agents
- Des stagiaires associés aux ateliers de définition du projet de l'école des métiers de la DASCO
- Une prochaine consultation des encadrants de la filière animation à lancer dans le cadre des travaux de refonte de l'offre de l'École des métiers de la DASCO pour 2020
- Un recueil des besoins qui se généralise à travers des formulaires de formation, comme proposé par les organisations syndicales, des évaluations à chaud de formations qui se développent.

La direction a souhaité et soutenu une dynamique participative impliquant différentes parties prenantes. Les services de la DASCO, de la DRH, les formateurs, le comité de direction et les organisations syndicales ont contribué successivement à différents temps regroupant différents parties prenantes, avec l'objectif d'enrichir le travail réalisé lors des ateliers précédents.

### Les grandes phases 2018 de définition du cadre stratégique de l'École des métiers de la DASCO :

- **Mi - avril** : Entretiens avec 10 acteurs clés pour recueillir les enjeux/ attentes généraux à l'égard de l'École des métiers de la DASCO (BFI, sous- directions, CASPE)
- **04 mai** : Comité de pilotage de lancement de l'accompagnement par le cabinet CARWAN
- **Début mai** : synthèse par le cabinet Carewan d'une 1<sup>ère</sup> version de la proposition de valeur de l'École (sur la base des entretiens, étude de documents et enquête des agents) et formalisation des préconisations sur la démarche qualité (évaluation à chaud, à froid, construction de référentiels pédagogiques, outils de mesure des acquis des savoirs par les stagiaires)
- **17 mai** : Atelier de travail sur la proposition de valeur (ambition) de l'École avec des membres du BFI et de la direction de la DASCO
- **22 mai** : Atelier d'écoute des gestionnaires du BFI pour recueillir leurs recommandations et besoins dans le cadre de la construction de l'École
- **Mi- mai fin mai** : Entretiens/ateliers avec les responsables de formation de chaque secteur pour réaliser le diagnostic de l'offre de formation
- **24 mai** : Atelier autour de la proposition de valeur de l'École avec des bénéficiaires et des partenaires
- **04 juin** : Atelier de construction des nouveaux champs d'action de l'École avec des membres du BFI, des sous directions et des CASPE
- **20 juin** : Réunion de travail avec les OS : recueil des besoins et recommandations
- **28 juin** : Comité de pilotage de validation des résultats autour du projet de l'école des métiers de la DASCO

### Accompagnement au changement

Un accompagnement collectif et individuel des agents du BFI et du BAPPE a été mis en place :

- **13 septembre** : séminaire de mobilisation de l'équipe BFI autour des missions de l'école des métiers de la DASCO
- **14 septembre et 24 septembre** : réunions collectives avec les chargés de missions PVP
- **10 octobre** : réunion avec les centres de ressources qui vient compléter les informations et les échanges lors des réunions des 07 et 27 juin
- **Fin septembre à début octobre** : entretiens individuels avec les agents du BFI et de la cellule des PVP
- **Mi- octobre** : entretien avec les agents des centres de ressources le souhaitant

